

A.A.A

Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 34 Route de Grenoble - 38430 MOIRANS

751.809.187 RCS GRENOBLE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 5 OCTOBRE 2020**

*Le cinq octobre deux mille vingt,
A dix-huit heures,*

Les associés de la Société « A.A.A », Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000,00 euros, divisé en 100 parts de 100,00 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur la convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, indivision représentée par Monsieur Jean-François, Laurent PAYROU, Monsieur Xavier, Francis PAYROU, Madame Nathalie, Françoise PAYROU, Monsieur Francis, Joseph PAYROU, propriétaire de52 parts,
- Monsieur Xavier, Francis PAYROU, propriétaire de48 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

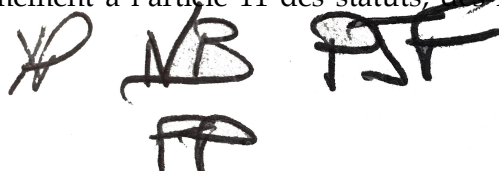
L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier, Francis PAYROU, en sa qualité de Gérant.

Le Président de séance rappelle alors que l'Assemblée, bien que convoquée dans des formes autres que celles prévues par les dispositions légales, peut valablement délibérer, tous les associés étant présents et que toute action en nullité ultérieurement intentée serait irrecevable.

Les membres de l'Assemblée lui donnent acte de cette déclaration et se déclarent suffisamment informés.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prendre acte du décès Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, le 07 mai 2020 ;
- Suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, le 07 mai 2020, et à l'acte de dévolution successorale établi le 05 octobre 2020, par Maître Catherine GUERIN-WUTHRICH, notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office Notarial à RIVES SUR FURE (38), et la dévolution successorale qui en découle, agrément, conformément à l'article 11 des statuts, des représentants de l'indivision, et agrément de



- l'indivision en qualité de nouvelle associée et modification corrélative de l'article 8 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les statuts,
- l'acte de décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU,
- l'acte de dévolution successorale établi le 05 octobre 2020, par Maître Catherine GUERIN-WUTHRICH, notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office Notarial à RIVES SUR FURE (38),
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met, successivement, aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, associée de la Société, le 07 mai 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

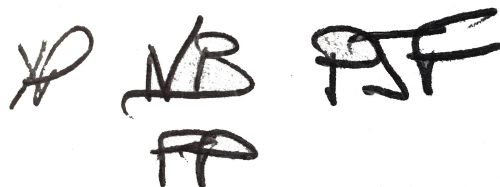
L'Assemblée Générale :

- Rappelle que Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, est décédée le 07 mai 2020.
- Rappelle qu'aux termes de l'acte établi, le 05 octobre 2020, par Maître Catherine GUERIN-WUTHRICH, notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office Notarial à RIVES SUR FURE (38), la dévolution successorale a été établit comme suit :

Conjoint survivant

- **Monsieur Jean-François Laurent PAYROU,**
Né le 15 juillet 1958 à PERPIGNAN (66),
De nationalité française,
Demeurant à REAUMONT (38140) 15, route du Chanin,

Bénéficiaire légal, à son choix exclusif, en vertu de l'article 757 du Code civil, du quart en toute propriété de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers composant la succession



ou de l'usufruit de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers existants au jour de l'ouverture de la succession.

Monsieur Jean-François, Laurent, PAYROU, déclare choisir l'usufruit de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers existants au jour de l'ouverture de la succession.

Héritiers

- 1- Monsieur Xavier Francis PAYROU,**
Né le 16 mars 1983 à RIVES (38140),
De nationalité française,
Demeurant à RIVES (38140) - 60 rue de la République.
- 2- Madame Nathalie Françoise PAYROU,**
Née le 28 décembre 1986 à BREST (29),
De nationalité française,
Demeurant à REAUMONT (38140) - 15 route du Chanin.
- 3- Monsieur Francis, Joseph PAYROU,**
Né le 25 mai 1996 à VOIRON (38500),
De nationalité française,
Demeurant à RIVES (38140) - 47 Rue Sadi Carnot,

Majeur protégé placé sous le régime de la curatelle renforcée pour une durée de 60 mois aux termes d'un jugement rendu par le tribunal d'instance de GRENOBLE, le 26 avril 2018. Aux termes dudit jugement, Monsieur Jean-François PAYROU a été nommé curateur de son fils.

Sont habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun pour UN/TIERS (1/3), de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, leur mère.

- Décide d'agréer, conformément à l'article 11 des statuts :

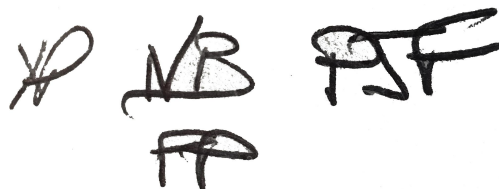
**Monsieur Jean-François Laurent PAYROU,
Monsieur Xavier Francis PAYROU,
Madame Nathalie Françoise PAYROU,
Et Monsieur Francis, Joseph PAYROU,**

en qualité de représentants de l'indivision, et ainsi agréer l'indivision, en qualité d'associée, suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU.

- Décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit :

« ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, le 07 mai 2020, et à l'acte de dévolution successorale établi le 05 octobre 2020, par Maître Catherine GUERIN-WUTHRICH, notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office Notarial à RIVES SUR FURE (38), le capital social, d'un montant de 10 000,00 euros, divisé en 100 parts de 100,00 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, est répartie entre les associés, de la façon suivante :



- **Monsieur Xavier Francis PAYROU :**

propriétaire de 48 parts,
numérotées de 1 à 48,

- **Suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, indivision représentée par Monsieur Jean-François, Laurent PAYROU, Monsieur Xavier, Francis PAYROU, Madame Nathalie, Françoise PAYROU, Monsieur Francis, Joseph PAYROU,**

propriétaire de 52 parts,
numérotées de 49 à 100,

Le total est égal au nombre de parts composant le capital social soit 100 parts.

Les soussignés déclarent expressément que ces parts sociales ont été réparties entre eux dans les proportions sus-indiquées. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

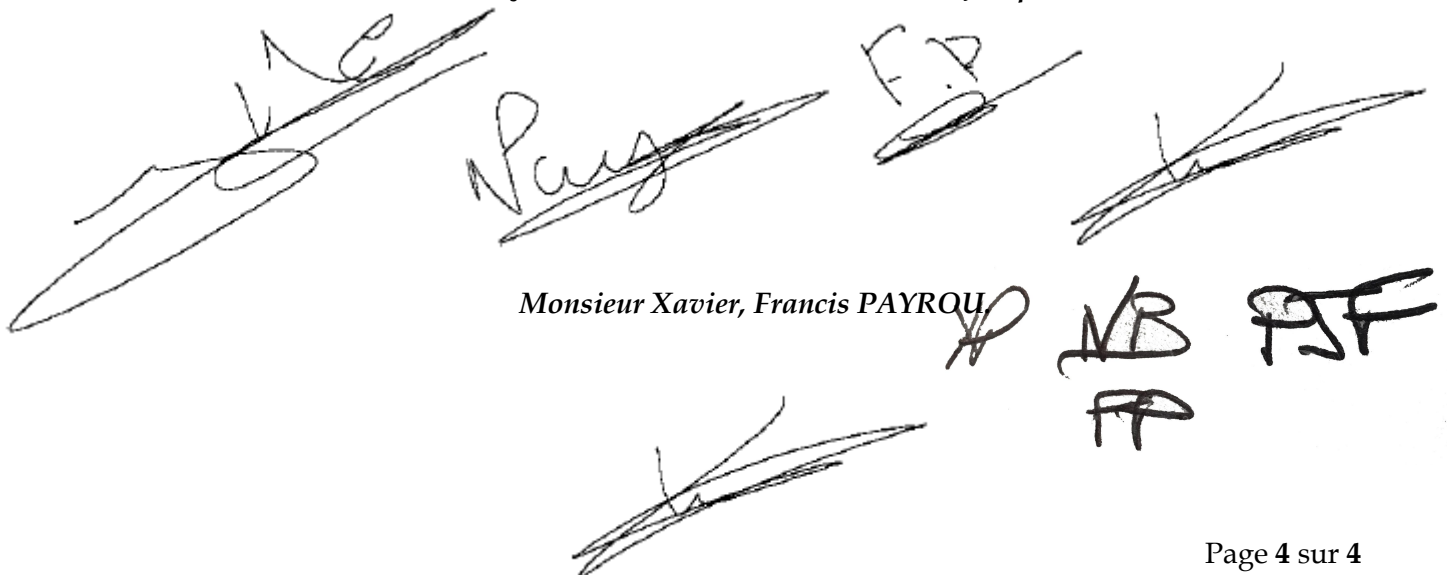
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés.

Suite au décès de Madame Milène CARAFASSI, épouse PAYROU, indivision représentée par Monsieur Jean-François, Laurent PAYROU, Monsieur Xavier, Francis PAYROU, Madame Nathalie, Françoise PAYROU, Monsieur Francis, Joseph PAYROU,



The block contains several handwritten signatures in black ink. At the top left is a large, stylized signature. To its right is another signature, followed by a signature that appears to be 'F.P.'. Further right is a signature that looks like 'K'. Below these, there are more signatures, including one that looks like 'NB' and another that looks like 'JF'. At the bottom center, there is a signature that looks like 'X.F.'.

Monsieur Xavier, Francis PAYROU